



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 042

ISSN : 1711-8328

ISBN : 0-662-71602-7

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires

par Sylvie Ouellette

Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Statistique
Canada
Ressources humaines et
Développement social Canada

Statistics
Canada
Human Resources and
Social Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires

Sylvie Ouellette
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2006

N° 81-595-MIF2006042 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-71602-7

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2006042)

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les membres du personnel de Statistique Canada (STC) et Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) qui ont participé à l'élaboration, à la production, et à la diffusion de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires.

De nombreuses personnes ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document de recherche. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation, de Statistique Canada, ainsi que de RHDSC pour leur contribution, commentaires et suggestions. Enfin, nous remercions tout particulièrement Danielle Baum pour son aide indispensable à la préparation du manuscrit en vue de la publication.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	6
Introduction	8
1. Le coût des études postsecondaires	10
2. Qui sont les étudiants qui suivent les programmes de diverses catégories de coûts?	13
3. Sources d'aide financière	18
4. Financement typique provenant de diverses sources	22
5. Quelles sont les plus importantes sources d'aide financière?	23
6. Dans quelle mesure les différentes sources de financement permettent-elles d'absorber le coût des études?	27
7. Quel rôle jouent les prêts étudiants gouvernementaux?	30
8. Conclusion	33
Références	35
Annexe A : Renseignements au sujet de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires et de cette analyse	36
Notes en fin de texte	40
Index cumulatif	41

Résumé

La présente étude porte sur les coûts des études et l'aide financière dont bénéficiaient les étudiants de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) qui faisaient des études postsecondaires au Canada durant l'année scolaire 2001-2002. Dans le cadre de cette étude, nous examinons également comment les étudiants paient leurs études, compte tenu des frais de base liés aux programmes d'études postsecondaires (frais de scolarité et coût des livres et des fournitures).

En 2001-2002, l'étudiant type qui a fréquenté un établissement d'études postsecondaires a dû déboursé quelque 4 000 \$ pour acquitter ses frais de scolarité et acheter ses livres et ses fournitures. Nous nous penchons dans ce rapport sur le financement des études postsecondaires en fonction des différents niveaux de coûts. En fait, nous distinguons trois catégories de programmes d'études : les programmes les moins coûteux (moins de 2 500 \$), les programmes moyennement coûteux (2 500 \$ à 5 000 \$) et les programmes les plus coûteux (plus de 5 000 \$). Environ le quart des étudiants étaient inscrits à des programmes les moins coûteux, 36 % à des programmes moyennement coûteux et 40 % à des programmes les plus coûteux.

Les étudiants ont recours à une grande variété de sources de financement pour payer leurs études. Ils font toutefois appel davantage à certaines sources qu'à d'autres. Durant l'année scolaire 2001-2002, plus de 90 % des étudiants ont recouru à plus d'une source. Tel que prévu, les étudiants inscrits à un programme relativement coûteux étaient plus susceptibles que ceux qui suivaient un programme moins coûteux de compter sur un plus grand nombre de sources.

De façon générale, aucune source de financement ne suffisait à elle seule à faire face aux frais de base des programmes d'études postsecondaires de la majorité des étudiants. Même les économies personnelles, source dont ont fait état 85 % des étudiants inscrits à un programme parmi les plus coûteux, n'étaient pas suffisantes durant l'année scolaire 2001-2002 pour payer les frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures de la plupart des étudiants. Cette source de financement était suffisante ou amplement suffisante à cet égard dans le cas de seulement 24 % des étudiants inscrits à de tels programmes. En fait, ce n'est que pour les programmes les moins coûteux qu'une seule source de financement permettait de faire face aux frais de scolarité et au coût des livres et des fournitures de plus de la moitié des étudiants.

Durant l'année scolaire 2001-2002, 26 % des étudiants ont contracté des prêts étudiants – une source d'aide financière d'importance. Par ailleurs, seulement 15 % de l'ensemble des étudiants (ou environ 60 % des bénéficiaires de prêt) ont assumé le coût de leurs études au moyen de prêts étudiants. La quasi-totalité des bénéficiaires de prêt dans la catégorie des programmes les moins coûteux ont été capables de couvrir les frais de leurs études grâce à cette forme d'aide, comparativement à moins de la moitié des étudiants dans le cas des programmes les plus coûteux.

Les subventions et les bourses d'études, qui constituent l'autre principale forme de soutien financier non familial ou personnel, étaient généralement de trop petite taille pour couvrir les coûts des études. Même si 29 % des étudiants avaient obtenu des subventions ou des bourses d'études, cette source suffisait à couvrir la totalité des coûts des études dans le cas de seulement 5 % d'entre eux.

Introduction

Les études supérieures permettent d'élargir le choix d'emplois et sont en corrélation avec des revenus élevés. Ces dernières années, les coûts des études postsecondaires ont sensiblement augmenté, d'où la crainte que les jeunes à faible ou moyen revenu soient moins en mesure de poursuivre des études postsecondaires. Par conséquent, le gouvernement fédéral s'est donné comme but d'assurer l'accessibilité aux études postsecondaires, quel que soit le milieu économique dont l'étudiant est issu.

Même si l'escalade des frais de scolarité dans les années 90 n'a pas eu d'effet négatif notable sur la participation en général, certaines indications incitent à croire que la situation a changé en ce qui touche les inscriptions des jeunes issus de familles à revenu moyen (Corak et coll., 2003; Christofides et coll., 2001). Les modes de financement par les étudiants de leurs études suscitent de nombreux débats. Les coûts des études ne sont pas le seul sujet de préoccupation. Dans de nombreux cas, les étudiants doivent quitter le nid familial et se reloger ailleurs. Ils sont alors confrontés à un autre fardeau financier : les frais de subsistance quotidiens.

Nous nous fondons dans le présent document sur les données de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP) de 2002 pour examiner les coûts des études postsecondaires (frais de scolarité et coût des livres et des fournitures), les caractéristiques des étudiants inscrits aux programmes dans les diverses catégories, et les diverses sources de financement auxquelles ont eu recours les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) pour financer leur année scolaire 2001-2002. Nous tentons aussi dans ce document de répondre aux questions suivantes : comment les étudiants qui fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire financent-ils leurs études? Y a-t-il des différences dans les sources de financement auxquelles ont recours les étudiants faisant partie des diverses catégories de programmes (les moins coûteux, moyennement coûteux, les plus coûteux)? D'où provient l'argent? Dans quelle mesure les étudiants font-ils appel à différentes sources de financement pour payer leurs études? Enfin, quel rôle jouent les prêts étudiants gouvernementaux dans le financement des études postsecondaires?

En quoi consiste l'EPEP?

L'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP) vise à fournir des indicateurs de base sur l'accès aux études postsecondaires, la persévérance aux études et le financement des études postsecondaires pour déterminer l'efficacité et le rendement du Programme canadien de prêts aux étudiants de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

L'EPEP a été menée en février et mars 2002 auprès d'un sous-échantillon des logements inclus dans l'échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages. Son échantillon est représentatif de la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus des dix provinces du Canada. Sont expressément exclus du champ de l'enquête les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes ainsi que les détenus des établissements correctionnels. Réunies, ces personnes exclues de l'enquête représentent environ 2 % de la population de 15 ans et plus.

Au total, on a mené dans le cadre de l'EPEP 5 141 interviews auprès de l'échantillon de 6 456 jeunes repérés à partir de l'EPA. Le taux de réponse s'établit donc à 79,6 %. On peut trouver de plus amples détails au sujet de l'EPEP dans le site de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous « Définitions, sources de données et méthodes ».

Nota :

Les montants « typiques » ou « moyens » mentionnés correspondent aux valeurs médianes, c'est-à-dire aux valeurs qui correspondent aux montants permettant de répartir en deux tranches égales (tranche supérieure et tranche inférieure) les montants déclarés. Les coûts médians présentés dans ce rapport diffèrent de ceux figurant dans la publication intitulée « Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP) », du fait que les données ci-après ne portent que sur les étudiants à temps plein dont l'année scolaire était d'une durée de huit à dix mois (année complète).

Il convient de souligner que ces données ne tiennent pas compte de l'ensemble des étudiants de niveau postsecondaire, mais uniquement des jeunes étudiants à temps plein. Précisons, pour situer les choses en contexte, que les données sur les inscriptions pour la période visée révèlent que les 18 à 24 ans représentaient en 2002 quelque 75 % des étudiants d'université à temps plein. On ne dispose pas de données équivalentes sur les inscriptions dans les collèges, mais l'information à propos des diplômés de collèges indique qu'un plus grand nombre d'entre eux obtiennent leur diplôme à un âge plus avancé; par conséquent, la proportion des 18 à 24 ans est susceptible d'être un peu plus faible.

Voir l'annexe A pour de plus amples renseignements sur le contenu des données et les contraintes de données.

1. Le coût des études postsecondaires

Les étudiants de niveau postsecondaire doivent faire face à toutes sortes de dépenses selon leur situation personnelle; cependant, certaines dépenses comme celles liées aux études, notamment les frais de scolarité et les frais d'achat de livres et de fournitures, sont inévitables. La présente étude porte principalement sur les frais d'études qu'un étudiant doit assumer durant une année scolaire d'une durée de huit à dix mois. Ces frais sont généralement les mêmes pour l'ensemble des étudiants inscrits à des programmes semblables offerts par des établissements de même niveau. Toutefois, les coûts varient considérablement selon le programme et le type d'établissement fréquenté (cégep, collège ou université).

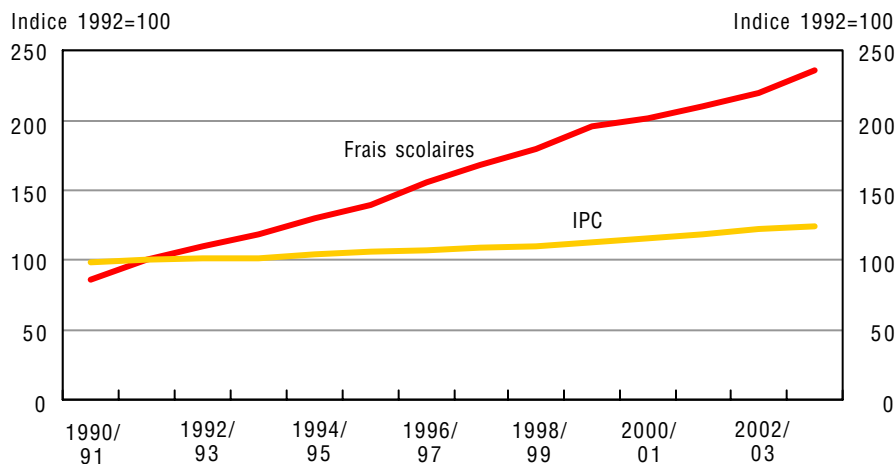
Selon l'EPEP, plus de 650 000 jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires d'une durée de huit à dix mois (à temps plein) au cours de l'année scolaire 2001-2002. Bien qu'un étudiant d'université typique ait déboursé un peu plus de 5 200 \$ pour ses frais de scolarité, ses livres et ses fournitures durant l'année scolaire 2001-2002, les coûts des études pour un étudiant de collège typique étaient moins élevés (environ 3 200 \$)¹. Le coût médian des études des étudiants qui fréquentaient un cégep au Québec était de 750 \$, soit à peu près quatre fois moins que celui absorbé par leurs collègues du niveau collégial ailleurs au Canada.

Depuis 1990, les frais de scolarité ont augmenté plus rapidement que l'inflation

Tout au cours des années 90 et au début de la nouvelle décennie, les frais de scolarité au niveau postsecondaire ont augmenté. Les frais de scolarité des étudiants d'université se sont constamment accrus à un rythme plus rapide que l'inflation; entre 1990-1991 et 2002-2003, les frais de scolarité ont crû à un rythme annuel moyen de 8,1 %, soit quatre fois plus rapidement que le taux d'inflation moyen (1,9 %) mesuré par l'Indice des prix à la consommation.

Figure 1

Indice des frais de scolarité des étudiants de premier cycle comparativement à l'Indice des prix à la consommation (1992 = 100)

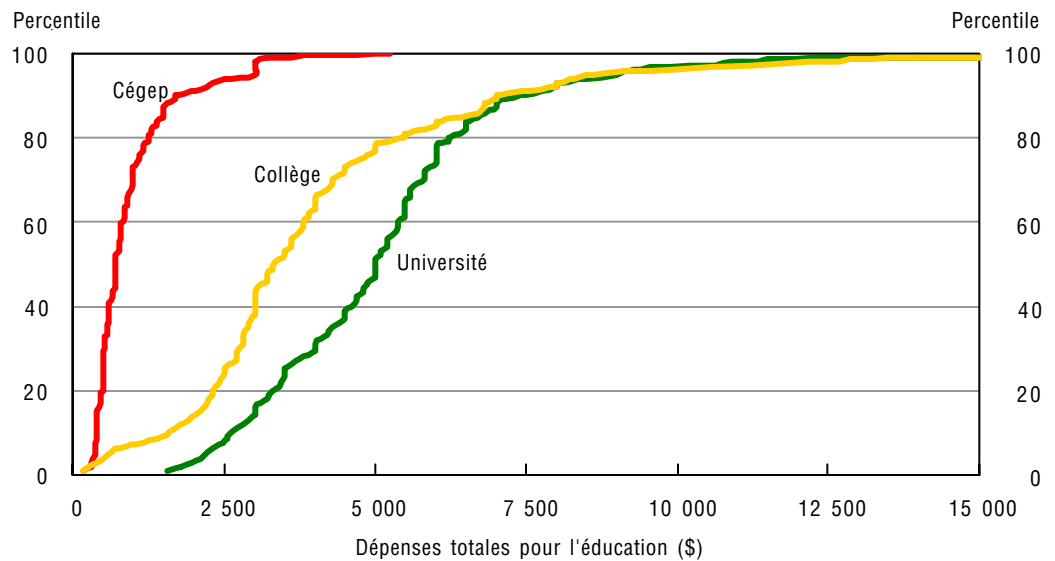


Non seulement les frais de scolarité ont augmenté, mais il en coûte de plus en plus cher pour acheter les livres scolaires. En outre, les dépenses liées au matériel et à la technologie informatiques, qui n'étaient pas nécessaires au cours des décennies antérieures, ajoutent désormais au coût de base des études.

Le coût des programmes d'études postsecondaires varie énormément

Cependant, dans les établissements de même type, on constate des écarts dans les frais d'études, particulièrement au niveau collégial. Le programme collégial **moyen** était moins coûteux que le programme universitaire **moyen**, mais il n'en reste pas moins que les coûts présentés dans la figure 2 varient considérablement. La courbe prononcée correspondant aux cégeps indique que les coûts des études étaient inférieurs pour la plupart des étudiants fréquentant ces établissements. Cependant, au niveau collégial, la distribution des coûts était plus vaste, comme le montre la courbe prolongée (plus aplatie). En fait, les étudiants de collège faisant partie du décile supérieur des dépenses affichaient des coûts semblables à ceux des étudiants d'université faisant partie du décile supérieur des dépenses, comme le montrent les courbes convergentes.

Figure 2
Distribution des dépenses totales pour l'éducation des étudiants à temps plein au postsecondaire (2001-02)



Ce graphique présente une comparaison de la distribution des frais d'études (frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures) durant l'année scolaire 2001-2002 selon le type d'établissement où les répondants ont suivi leur programme d'études à temps plein d'une durée de huit à dix mois. Les valeurs correspondant à chacun des centiles peuvent être interprétées comme représentant les frais d'études de 100 étudiants choisis au hasard et classés selon leurs dépenses totales. Par exemple, le 10^e centile correspond aux dépenses prévues pour l'étudiant faisant partie du décile inférieur des dépenses; autrement dit, 10 % des étudiants ont des dépenses égales ou inférieures au 10^e centile. De même, le 100^e centile correspond aux dépenses prévues pour l'étudiant affichant les dépenses les plus élevées. Les valeurs au 50^e centile équivalent à la médiane. Autrement dit, la moitié des étudiants devront vraisemblablement déboursier davantage que le montant médian et l'autre moitié, moins que ce montant.

L'inclinaison de chaque courbe représente la variabilité des dépenses totales. Une pente prononcée signifie que l'écart entre les montants dépensés par les étudiants dont le niveau de dépenses est semblable est faible. La distance relative entre les courbes indiquent les similitudes entre les distributions des étudiants de niveau postsecondaire à temps plein dans chacun des types d'établissement, compte tenu du montant de leurs dépenses. Plus la distance entre les deux courbes est rapprochée, plus semblable est le montant que les étudiants dépensent.

2. Qui sont les étudiants qui suivent les programmes de diverses catégories de coûts?

Étant donné que nous nous intéressons particulièrement dans ce document à la façon dont les étudiants paient leurs études postsecondaires, nous nous concentrons sur le coût du programme plutôt que sur le type d'établissement. Dans cette optique, nous avons établi un nouveau classement fondé sur trois catégories distinctes. Aux fins de la présente étude, les frais d'études comprennent seulement les frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures. La première catégorie, celle des programmes d'études postsecondaires les moins coûteux, regroupe tous les programmes d'études qui coûtent moins de 2 500 \$. La deuxième catégorie est constituée des programmes moyennement coûteux, c'est-à-dire ceux dont le coût varie entre 2 500 \$ et 4 999 \$. Enfin, la troisième catégorie, celle des programmes les plus coûteux, comprend tous les programmes dont le coût est égal ou supérieur à 5 000 \$. (Voir l'annexe A pour de plus amples explications au sujet de la catégorisation et du rapport entre les nouvelles catégories et les types d'établissement.)

Caractéristiques des jeunes étudiants de niveau postsecondaire

En 2001-2002, les jeunes étudiants de niveau postsecondaire (18 à 24 ans ou 17 à 24 ans au Québec) étaient pour la plupart des célibataires, jamais mariés. Les jeunes filles étaient plus nombreuses que les jeunes hommes, et l'âge moyen s'établissait à 20,5 ans. La majorité des étudiants (92 %) avaient maintenu une moyenne de 70 % ou plus durant la dernière année de leurs études secondaires et étaient passés directement du secondaire au postsecondaire. Le niveau d'études des parents et le revenu familial étaient tous deux en corrélation avec l'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire : plus des deux tiers des étudiants avaient au moins un parent qui avait fait certaines études postsecondaires, et les étudiants étaient plus susceptibles d'appartenir à une famille à revenu élevé qu'à une famille à faible revenu. Enfin, plus de 60 % des étudiants habitaient avec leur famille pendant leurs études.

Similitudes entre les étudiants des diverses catégories de programmes

Comme l'étude ne porte que sur les jeunes de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec), il n'est pas étonnant de relever que quelques différences dans les caractéristiques des étudiants faisant partie des diverses catégories de programmes. Abstraction faite du coût du programme, ces jeunes étudiants de niveau postsecondaire présentaient certaines caractéristiques communes (voir le tableau 1) :

- La très grande majorité (94 %) des étudiants de niveau postsecondaire étaient des célibataires, jamais mariés.
- De façon générale, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses (55 % dans l'ensemble) que les hommes à poursuivre des études postsecondaires.
- La majorité (92 %) des étudiants avaient maintenu une moyenne d'au moins 70 % au cours de la dernière année de leur cours secondaire.
- Près des deux tiers (64 %) étaient passés directement du secondaire au postsecondaire.
- La plupart des étudiants vivaient avec leur famille pendant leurs études (62 %).
- Au total, 69 % des étudiants de niveau postsecondaire avaient au moins un parent ayant fait certaines études postsecondaires.
- Environ le quart (26 %) des étudiants avaient bénéficié d'un prêt étudiant gouvernemental durant l'année scolaire en cours.

Tableau 1
Caractéristiques des étudiants selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Âge				
17,18	34	7*	5*	13
19	16*	15	20	17
20	14*	26	21	21
21	14*	19	21	18
22,23,24	22	33	32	30
Âge moyen (ans)	19,8	20,8	20,7	20,5
Sexe				
Hommes	43	47	45	45
Femmes	57	53	55	55
Revenu familial estimatif¹				
Moins de 30 000 \$	25	19	18	20
30 000 \$ à 54 999 \$	20*	25	23	23
55 000 \$ à 79 999 \$	26	21	22	22
80 000 \$ ou plus	23	33	35	32
Plus haut niveau de scolarité des parents¹				
Au moins un parent ayant fait certaines études postsecondaires	63	69	74	69
Aucun des parents ayant fait quelques études postsecondaires	26	22	20	22
État matrimonial				
Marié(e) ou conjoint de fait	7**	6**	4**	5
Séparé(e)	x	x	x	x
Divorcé(e)	x	x	x	x
Célibataire	93	94	96	94
Moyenne scolaire durant la dernière année du secondaire				
Moins de 70 %	8*	10*	4*	7
70 % à 79 %	41	39	28	35
80 % ou plus	50	50	68	57
Temps entre la fin du secondaire et l'entrée au postsecondaire				
3 mois ou moins	65	59	68	64
4 à 23 mois	19	24	24	23
24 mois ou plus	16*	17	8**	13

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Les colonnes dans ce tableau ne totalisent pas 100 % dû aux réponses codées "ne sait pas", les refus et les non-réponses.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Les étudiants inscrits aux programmes les moins coûteux étaient généralement plus jeunes et vivaient avec leur famille

Près de la moitié des étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux étaient inscrits dans un cégep, le tiers dans un collège et 17 % dans une université. Le pourcentage élevé de cégépiens dans cette catégorie influe grandement sur le profil des étudiants qui en font partie. On ne trouve des cégeps qu'au Québec, où la plupart des étudiants commencent leurs études postsecondaires à l'âge de 17 ans. De plus, 45 % des étudiants du Québec inclus dans l'enquête sont âgés de 17 ou 18 ans, ce qui peut expliquer pourquoi l'âge moyen pour ce groupe (celui des étudiants inscrits aux programmes les moins coûteux) faisant partie de la population de l'EPEP était le plus bas; en fait, cinq étudiants sur dix dans le groupe en question étaient âgés de 19 ans ou moins. De même, près des trois quarts (72 %) des étudiants dans ce groupe résidaient encore avec leur famille pendant leurs études, comparativement à 62 % au total. La moitié des étudiants appartenant à ce groupe avaient obtenu une moyenne d'au moins 80 % durant la dernière année de leurs études secondaires.

La catégorie des programmes moyennement coûteux était constituée d'un mélange d'étudiants de collège et d'université

Les étudiants de collège et d'université représentaient 98 % des étudiants inscrits à un programme moyennement coûteux. Beaucoup d'étudiants faisant partie de cette catégorie ont eu une période d'une à deux années après leur secondaire avant d'entreprendre leurs études postsecondaires, ce qui s'explique peut-être par le nombre d'étudiants de collège dans cette catégorie. Ces derniers sont plus portés à retarder leur admission à un établissement d'enseignement postsecondaire. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2002 (promotion de 2000), les diplômés de collège étaient plus susceptibles que les diplômés d'université d'avoir cessé d'étudier pendant au moins un an avant d'entreprendre leurs études postsecondaires. Ici encore, la moitié des étudiants avaient obtenu une moyenne de 80 % dans la dernière année du cours secondaire.

Les étudiants dans la catégorie des programme les plus coûteux fréquentaient généralement une université et étaient plus susceptibles d'avoir des parents qui avaient fait certaines études postsecondaires et qui avaient un revenu estimatif élevé

Fait peu étonnant, plus de huit étudiants sur dix dans la catégorie des programme les plus coûteux fréquentaient une université. Les étudiants faisant partie de cette catégorie étaient plus susceptibles d'avoir entrepris leurs études postsecondaires dès leur sortie de l'école secondaire. Un peu plus des deux tiers (68 %) des étudiants avaient entrepris leurs études postsecondaires dans les trois mois ayant suivi la fin du cours secondaire. Il est important de noter que les étudiants du Québec doivent avoir terminé au moins deux années de cégep avant d'entreprendre des études universitaires. Lorsqu'ils arrivent à l'université, la plupart de ces étudiants ont au moins 19 ans. Cela pourrait expliquer en partie pourquoi l'âge moyen est plus élevé dans cette catégorie, même si la plupart des étudiants sont passés directement du secondaire au postsecondaire.

La proportion des étudiants ayant maintenu une moyenne d'au moins 80 % dans la dernière année du cours secondaire était plus élevée dans cette catégorie (68 % comparativement à 50 % pour les deux autres catégories). De façon générale, les étudiants faisant partie de cette catégorie étaient issus de milieux socio-économiques favorisés. Le revenu estimatif de leur famille se chiffrait à au moins 80 000 \$ dans 35 % des cas, tandis que 22 % affichaient un revenu familial estimatif oscillant entre 55 000 \$ et 80 000 \$. Les trois quarts (74 %) des étudiants avaient un ou deux parents ayant fait certaines études postsecondaires, comparativement à 69 % dans l'ensemble.

3. Sources d'aide financière

Peu importe le coût du programme, la plupart des étudiants de niveau postsecondaire ont recours à plus d'une source de financement pour payer leurs études. Diverses sources d'aide financière permettent aux étudiants de faire face à leurs frais d'études. Certains montants d'aide doivent être remboursés. C'est le cas notamment des prêts étudiants, des prêts bancaires et de l'argent emprunté aux parents, à des membres de la famille ou à des amis. D'autres sommes n'ont pas à être remboursées. Mentionnons à titre d'exemples l'argent donné par les parents, des membres de la famille et des amis ainsi que les contributions non financières comme la chambre et pension et les repas fournis aux étudiants qui vivent avec leur famille, qui réduisent les dépenses totales (les contributions non financières ne sont pas quantifiées dans la présente étude). Il se peut également que les étudiants puisent dans les économies personnelles qu'ils ont accumulées lorsqu'ils exerçaient des emplois avant d'entreprendre leurs études postsecondaires, ou qu'ils utilisent divers revenus de placement (régimes enregistrés d'épargne étude (REEE), régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), obligations d'épargne, etc.). En outre, il se peut qu'ils comptent sur les gains provenant des emplois qu'ils détiennent pendant qu'ils sont aux études. Les subventions et les divers types de bourse sont pour les étudiants admissibles d'autres formes d'aide non remboursable.

La majorité des étudiants ont eu recours à plus d'une source de financement pour payer leurs études

La majorité des étudiants de niveau postsecondaire qui étudiaient à temps plein ont eu recours à plus d'une source de financement pour financer leur année scolaire (tableau 2). Ils l'ont fait par choix ou parce qu'une source de financement unique ne leur procurait pas suffisamment d'argent. Durant l'année scolaire 2001-2002, plus de 90 % des étudiants ont dit avoir compté sur plus d'une source de financement. Plus des deux tiers (67 %) des étudiants ont recouru à deux à trois sources pour acquitter leurs frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures, tandis qu'environ le quart (26 %) ont fait appel à au moins quatre sources.

Tableau 2**Nombre de sources de financement selon la catégorie de programmes**

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
Une source	9	6**	8*	7
Deux sources	32	27	25	28
Trois sources	39	39	38	39
Plus de trois sources	19*	28	28	26

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Les économies personnelles étaient la source de financement la plus souvent mentionnée, suivies des gains provenant d'un emploi et de l'aide de la famille

En 2001-2002, les trois principales sources de financement utilisées par les jeunes étudiants de niveau postsecondaire étaient les économies personnelles, les gains provenant de l'emploi qu'ils détenaient et l'argent non remboursable donné par des membres de la famille, un conjoint ou des amis (tableau 3). Plus le programme était coûteux, plus l'étudiant était susceptible de puiser dans ses économies personnelles (revenus de placement tels que ceux que procurent un fonds en fiducie, un REEE, un REER ou des obligations d'épargne; argent économisé en exerçant des emplois avant d'entreprendre les études postsecondaires) pour financer leurs études.

Plus des trois quarts des étudiants ont eu recours à leurs économies personnelles pour payer leurs études postsecondaires. Les économies personnelles représentaient la source de financement la plus souvent citée par les étudiants faisant partie des diverses catégories de programmes. Dans l'ensemble, 79 % des étudiants ont dit avoir puisé dans leurs économies personnelles. En fait, les proportions variaient entre 72 % pour les programmes les moins coûteux et 85 % pour les programmes les plus coûteux.

Les gains provenant de l'emploi exercé durant l'année scolaire constituaient la deuxième source de financement en importance pour l'ensemble des étudiants de niveau postsecondaire inclus dans l'EPEP (63 %). Cependant, cette fois, moins le programme était coûteux, plus l'étudiant était susceptible de déclarer qu'il comptait sur son revenu d'emploi pour payer ses études. Environ sept étudiants sur dix dans la catégorie des programmes les moins coûteux étaient dans cette situation, comparativement à environ six sur dix dans les deux autres groupes.

Près des deux tiers des étudiants comptaient également sur de l'aide non remboursable provenant de membres de la famille, d'un conjoint ou d'amis. Le recours au soutien financier de la famille ne variait pas sensiblement selon la catégorie de programmes.

Tableau 3

Proportion des étudiants faisant état de diverses sources de financement selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Économies personnelles	72	78	85	79
Revenu d'emploi	71	63	58	63
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	64	65	61	63
Bourse d'étude/subvention	18*	30	35	29
Prêts étudiants gouvernementaux	23*	26	28	26
Prêt bancaire	19*	32	25	26

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

D'autres sources de financement étaient moins courantes. Dans l'ensemble, 29 % des étudiants ont bénéficié d'une subvention ou d'une bourse d'étude, 26 % d'un prêt étudiant gouvernemental et 26 % d'un prêt bancaire ou d'un prêt d'un membre de la famille ou d'un ami.

Les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux étaient deux fois plus susceptibles que ceux dans la catégorie des programmes les moins coûteux de faire état d'une source de financement moins courante (subventions et bourses) (35 % comparativement à 18 %). Cette situation tient peut-être au fait que les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux étaient 36 % plus susceptibles que ceux dans la catégorie des programmes les moins coûteux d'avoir obtenu une moyenne élevée durant leur dernière année à l'école secondaire et étaient proportionnellement plus nombreux à fréquenter un établissement universitaire et à avoir accès ipso facto à plus de bourses d'études et de perfectionnement. Environ le quart des étudiants ont obtenu des prêts bancaires ou de l'argent venant de membres de leur famille ou d'amis. Toutefois, les étudiants dans la catégorie des programmes moyennement coûteux étaient proportionnellement les plus nombreux à recourir à une telle source d'aide financière.

L'hébergement à la résidence familiale constituait une importante source d'aide non financière pour les étudiants de niveau postsecondaire

Dans l'ensemble, 62 % des étudiants vivaient avec leur famille durant leurs études, tandis que les autres étaient indépendants ou avaient déménagé pour aller suivre ailleurs des études postsecondaires (tableau 4). L'hébergement à la résidence familiale est une importante source d'aide non financière et, par conséquent, a des effets sur les montants et les sources de financement dont les étudiants ont besoin durant leurs études.

Les étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux étaient les plus susceptibles (72 %) d'habiter à la résidence familiale pendant leurs études. Cette situation tient peut-être au fait qu'ils étaient généralement plus jeunes et que la moitié d'entre eux fréquentaient un cégep qui était peut-être situé plus près de chez

eux. Dans les catégories des programmes moyennement coûteux et les plus coûteux, seulement 59 % des étudiants résidaient chez leurs parents pendant leurs études postsecondaires.

Les conditions de vie influent sur le recours aux différentes sources d'aide financière. Plus précisément, alors que les économies personnelles étaient généralement la source la plus souvent mentionnée, ce n'était pas le cas pour les étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux qui étudiaient loin de chez eux. Ces étudiants étaient plus susceptibles de déclarer utiliser des gains provenant d'un emploi (77 % contre 63 %).

Parmi les étudiants des catégories des programmes les moins coûteux et moyennement coûteux, ceux qui habitaient à la résidence familiale étaient plus susceptibles que les autres de dire qu'ils bénéficiaient de l'aide de membres de la famille. La situation était différente pour les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux, où ceux qui étudiaient loin de chez eux étaient tout aussi susceptibles de bénéficier d'une aide de la famille et proportionnellement moins nombreux que les étudiants des autres catégories de programmes à faire état de gains provenant d'un emploi comme moyen de payer leurs études.

Tableau 4

Proportion d'étudiants faisant état de différentes sources de financement selon les conditions de vie et la catégorie de programmes

Source de financement	Programmes les moins coûteux		Programmes moyennement coûteux		Programmes les plus coûteux		Tous les programmes	
	Résidant chez ses parents	Ne résidant pas chez ses parents	Résidant chez ses parents	Ne résidant pas chez ses parents	Résidant chez ses parents	Ne résidant pas chez ses parents	Résidant chez ses parents	Ne résidant pas chez ses parents
	%		%		%		%	
Économies personnelles	75	63	80	74	79	93	78	80
Revenu d'emploi	69	77	68	57	65	48	67	57
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	66	58	68	59	62	60	65	59
Bourse d'étude/subvention	13	32**	32	26	40	27	30	28
Prêt bancaire	16*	26**	32	31	23	29*	24	29
Prêts étudiants gouvernementaux	15*	43*	18*	37	27	30*	21	35

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

4. Financement typique provenant de diverses sources

Les étudiants avaient recours à de nombreuses sources de financement pour payer leurs études. Selon l'EPEP, le total des sommes, remboursables ou non, qu'un jeune étudiant de niveau postsecondaire typique a déboursées pour payer ses études durant l'année scolaire 2001-2002 s'établit à 10 900 \$ (tableau 5). Les étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux ont dépensé 6 600 \$ pour acquitter les frais liés à leurs études, comparativement à 11 000 \$ pour ceux faisant partie de la catégorie des programmes moyennement coûteux. En ce qui concerne la catégorie des programmes les plus coûteux (5 000 \$ ou plus), l'étudiant typique disposait de 12 800 \$ pour faire face à ses frais d'études.

En règle générale, les prêts étudiants gouvernementaux étaient typiquement la principale source de financement des étudiants bénéficiant de cette forme d'aide (26 %). Toutefois, ce n'était pas le cas dans toutes les catégories de programmes. Comme le montre le tableau 5, le revenu d'emploi était typiquement la principale source de financement des étudiants appartenant à la catégorie des programmes les moins coûteux (3 300 \$ pour ceux (63 %) ayant fait état d'utiliser un tel revenu). Les prêts étudiants gouvernementaux représentaient la deuxième source en importance dans la catégorie des programmes les moins coûteux; le montant médian des prêts étudiants consentis s'élevait à 2 500 \$.

La plus importante source de financement chez les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux provenait de prêts étudiants gouvernementaux. Le montant médian des prêts était de 6 000 \$, comparativement à 4 000 \$ et 2 500 \$, respectivement, chez ceux de la catégorie des programmes moyennement coûteux et de la catégorie des programmes les moins coûteux qui bénéficiaient de cette forme d'aide.

Tableau 5

Montant médian utilisé pour chaque source de financement selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	\$	\$	\$	\$
Prêts étudiants gouvernementaux	2 500	4 000	6 000	5 000
Économies personnelles	2 000	3 000	4 000	3 000
Revenu d'emploi	3 300	3 300	3 000	3 000
Prêt bancaire	1 500	3 000	5 000	3 000
Prêt non-remboursable de la famille conjoint et ami	1 000	2 500	2 500	2 000
Bourse d'étude/subvention	1 500	1 500	2 000	1 800
Montant total utilisé	6 600	11 000	12 800	10 900

Note : Ce sont des montants médians représentant le montant "typique" utilisé par les étudiants qui ont mentionné la source. Ce ne sont pas des montants moyens, donc ne s'additionnent pas pour calculer un total.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

5. Quelles sont les plus importantes sources d'aide financière?

S'il est vrai que les étudiants ont eu recours à diverses sources d'aide financière pour faire face aux coûts de leurs études, il n'en demeure pas moins qu'ils ont compté davantage sur certaines sources. Même si le montant médian pour chacune des sources de financement donne une idée du montant de financement typique correspondant, il ne nous aide pas à établir l'importance relative des différentes sources pour chaque étudiant. Pour mieux saisir l'importance des diverses sources pour chaque étudiant, nous avons déterminé dans le cadre de la présente analyse la source qui procurait le plus d'argent à chaque étudiant, c'est-à-dire celle que nous désignons dans cette étude comme étant la « principale source » ou « la plus importante source ».

Les données révèlent qu'aucune source de financement particulière ne représente la part du lion pour la majorité des étudiants. Les économies personnelles et les revenus d'emploi constituaient les principales sources de financement, compte tenu des montants déclarés par les étudiants dans le cadre de l'EPEP. Environ le quart des étudiants, toutes catégories de programmes confondues, ont affirmé que leurs économies personnelles étaient leur plus importante source de financement. Pour un autre quart environ des étudiants, les revenus d'emploi constituaient la principale source de financement (tableau 6). Ceci veut dire qu'environ le tiers des étudiants ayant fait état d'économies personnelles et 40 % de ceux qui ont fait mention de revenus d'emploi ont indiqué que la source en question représentait leur plus importante source de financement.

Les prêts étudiants gouvernementaux constituaient la plus importante source de financement chez 20 % des étudiants. Dans le cas des étudiants bénéficiaires de prêts, cette forme d'aide était la principale source de financement. Même si près des deux tiers des étudiants comptaient sur de l'argent non remboursable provenant de membres de la famille, d'un conjoint ou d'amis, ce type d'aide représentait la principale source de financement pour seulement 17 % d'entre eux.

Les principales sources de financement variaient selon le coût du programme. Près de la moitié des étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux ont indiqué que leurs revenus d'emploi étaient leur première ou principale source de financement (65 % de ceux faisant état de tels gains), comparativement à 26 % dans l'ensemble. Les économies personnelles représentaient vraisemblablement la deuxième source en importance (20 %).

Ces sources étaient également celles que les étudiants dans la catégorie des programmes moyennement coûteux étaient les plus susceptibles de mentionner. Environ le quart des étudiants dans la catégorie des programmes moyennement coûteux ont déclaré que leur principale source de financement était leur revenu d'emploi. Un autre quart dans cette catégorie ont dit que les économies personnelles constituaient leur principale source de financement.

Les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux étaient proportionnellement beaucoup moins susceptibles d'indiquer que leurs revenus d'emploi étaient leur plus importante source de financement. Seulement 12 % des étudiants ont déclaré que les gains provenant d'un emploi représentaient leur plus importante source de financement. Les économies personnelles représentaient la source la plus susceptible d'être mentionnée comme étant la plus importante.

Plus le coût du programme est élevé, plus l'étudiant est susceptible d'étudier loin de chez lui et plus les parents jouent un rôle important dans le financement de ses études postsecondaires. Dans les catégories des programmes moyennement coûteux et les plus coûteux, les parents, le conjoint ou les amis étaient la principale source de financement dans un cas sur cinq.

Même si les subventions et les bourses d'études sont souvent considérées comme une importante source potentielle de financement des étudiants de niveau postsecondaire (EAPE, 2002), rares sont ceux qui pouvaient affirmer que cette forme d'aide représentait leur principale source de financement (seulement 3 % dans l'ensemble).

Tableau 6

Proportion des étudiants ayant indiqué qu'une source particulière représentait leur plus importante source de financement, selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Économies personnelles	20	26	31	27
Revenu d'emploi	46	27	12	26
Prêts étudiants gouvernementaux	16*	15	27	20
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	12*	20	18	17
Prêt bancaire	F	8*	9*	7
Bourse d'étude/subvention	F	4**	F	3*
Toutes les sources	100	100	100	100

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Les plus importantes sources de financement varient également selon les conditions de vie

Par ailleurs, les principales sources de financement variaient aussi selon que l'étudiant avait quitté ou non le nid familial; cependant, le coût du programme était un autre élément qui jouait à ce niveau². Dans l'ensemble, les étudiants qui habitaient chez leurs parents étaient plus susceptibles que ceux qui étudiaient loin de chez eux de dire que leurs revenus d'emploi représentaient leur plus importante source de financement (tableau 7). Trente pour cent des étudiants qui résidaient chez leurs parents ont déclaré que leurs revenus d'emploi constituaient leur plus importante source de financement, comparativement à seulement 19 % pour les autres. Toutefois, cette tendance ne s'appliquait qu'aux étudiants dans les catégories des programmes moyennement coûteux et les plus coûteux, qui étaient les moins susceptibles de déclarer que leurs revenus d'emploi étaient leur principale source de financement.

Près de la moitié des étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux ont fait état de revenu d'emploi comme principale source de financement, et ce, peu importe s'ils habitaient ou non au foyer familial.

Conformément aux critères d'admissibilité aux programmes de prêts étudiants, les étudiants qui étudiaient loin du foyer familial étaient, dans l'ensemble, plus susceptibles que ceux vivant à la maison de mentionner que les prêts gouvernementaux étaient leur principale source de financement. Il en était ainsi pour les étudiants des catégories de programmes moyennement coûteux et les moins coûteux. Toutefois, les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux étaient tout aussi susceptibles de déclarer que ces prêts représentaient leur principale source de financement, peu importe s'ils résidaient ou non avec leurs parents.

Tableau 7

Proportion des étudiants ayant déclaré la source à titre de plus importante source de financement, selon les conditions de vie et la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Résidant chez ses parents				
Revenu d'emploi	46	31	18*	30
Économies personnelles	24	28	30	27
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	13**	22*	17*	18
Prêts étudiants gouvernementaux	11**	9*	26	16
Prêt bancaire	F	7**	7**	6*
Bourse d'étude/subvention	F	F	F	2*
Ne résidant pas chez ses parents				
Revenu d'emploi	46	21*	F	19
Économies personnelles	F	24*	34*	26
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	F	17*	20*	17
Prêts étudiants gouvernementaux	25**	22*	27*	25
Prêt bancaire	F	9**	13**	9*
Bourse d'étude/subvention	F	F	F	4**

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

La moyenne scolaire joue-t-elle un rôle dans le financement des études postsecondaires?

Plus la moyenne scolaire au secondaire est élevée, plus l'étudiant est susceptible d'utiliser des fonds non remboursables (économies, argent fourni par des membres de la famille et des amis, etc.) et de bénéficier de subventions et des bourses d'études ou de perfectionnement.

Tableau 8

Proportion des étudiants faisant état des diverses sources de financement selon la moyenne scolaire durant la dernière année du secondaire

	Moyenne scolaire durant la dernière année du secondaire		
	Moins de 70 %	70 % à 79 %	80 % ou plus
	%	%	%
Économies personnelles	81	75	81
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	59	62	64
Revenu d'emploi	67	66	61
Bourse d'étude/subvention	16* **	25	33
Prêts étudiants gouvernementaux	23*	30	24
Prêt bancaire	28*	29	24

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Le recours accru aux économies personnelles et à l'aide financière de la famille s'explique peut-être en partie par la volonté des parents d'économiser en vue des études de leur enfant. Selon l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE), les parents des enfants qui ont de bons résultats scolaires sont plus enclins à économiser en prévision des études. La proportion des enfants dont les parents économisaient en vue des études postsecondaires tendait à diminuer quand les résultats scolaires de l'enfant se détérioraient et lorsque son attitude à l'égard de l'école devenait négative.

Le rendement scolaire au secondaire ne semble pas jouer un rôle important en ce qui concerne la principale source de financement. Tous ont fait état des mêmes sources principales (économies personnelles, revenu d'emploi, prêts étudiants gouvernementaux) dans les mêmes proportions.

Seuls les étudiants ayant maintenu une moyenne d'au moins 80 % durant la dernière année du secondaire semblaient obtenir un peu plus d'aide de leur famille et amis (19 %).

Même si les étudiants qui avaient conservé une moyenne d'au moins 80 % durant leur dernière année du secondaire étaient plus susceptibles que les étudiants ayant affiché une moyenne inférieure de bénéficier d'une subvention ou d'une bourse, le montant touché représentait la plus importante source de financement chez seulement 4 % d'entre eux.

Tableau 9

Proportion des étudiants ayant fait état de la source à titre de plus importante source de financement, selon la moyenne obtenue durant la dernière année du secondaire

	Moyenne scolaire durant la dernière année du secondaire		
	Moins de 70 %	70 % à 79 %	80 % ou plus
	%	%	%
Économies personnelles	24*	23	29
Revenu d'emploi	28* **	28	24
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	F	16*	19
Prêts étudiants gouvernementaux	24* **	21	18
Prêt bancaire	F	10*	6*
Bourse d'étude/subvention	F	F	4*

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

6. Dans quelle mesure les différentes sources de financement permettent-elles d'absorber le coût des études?

Étant donné que la plupart des étudiants ont recours à de multiples sources de financement pour payer leurs études, le fait qu'une source soit « la plus importante » ou la principale source de financement ne signifie pas nécessairement qu'elle soit particulièrement grande ou que les étudiants puissent y recourir pour acquitter la totalité des coûts liés à leurs études (p. ex., frais de scolarité).

Afin d'avoir une meilleure idée de la mesure dans laquelle les diverses sources de financement permettent aux étudiants de faire face aux coûts de leurs études, nous avons mesuré pour chacun d'eux la « couverture » de chaque source. La valeur calculée correspondait au pourcentage des coûts des études que représentait la source. Ainsi, si les coûts totaux d'une étudiante s'élevaient à 3 000 \$ et qu'elle avait puisé 4 000 \$ à même ses revenus d'emploi et avait obtenu un prêt étudiant de 2 000 \$, ses gains représentaient selon les valeurs calculées 133 % du coût de ses études (4 000 \$/3 000 \$) et son prêt comptait pour 67 % de ce coût (2 000 \$/3 000 \$). Compte tenu de ces valeurs, nous avons ensuite déterminé combien d'étudiants étaient en mesure d'acquitter leurs frais d'études au moyen d'une source particulière (dans les cas où la valeur était d'au moins 100 %). Dans notre exemple, l'étudiante ne peut « couvrir » ses dépenses au moyen de son prêt, mais elle peut le faire grâce ses revenus d'emploi. Elle est donc considérée comme étant en mesure de compter sur ses revenus d'emploi pour faire face à ses dépenses.

L'analyse de cette relation entre les montants de financement et les frais d'études montre que les étudiants non seulement avaient recours à de multiples sources de financement pour acquitter le coût de leurs études, mais aussi qu'ils comptaient sur diverses sources pour le faire. De la même façon qu'aucune source ne s'est révélée la plus importante source de financement pour la plupart des étudiants, la majorité des étudiants n'ont compté sur aucune source particulière pour répondre à leurs besoins financiers. En revanche, il devient évident que le montant provenant d'une source particulière n'était habituellement pas suffisant pour faire face ne serait-ce qu'aux coûts directs des études (frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures). Pour joindre les deux bouts, les étudiants avaient recours à différentes sources qui leur procuraient des montants variables.

Dans l'ensemble, un peu moins du tiers des étudiants pouvaient compter sur des économies personnelles ou des revenus d'emploi pour payer toutes les dépenses liées à leurs études. Moins du quart des étudiants (22 %) pouvaient compter sur une aide de la famille pour absorber les coûts directs de leurs études. La proportion de ceux qui comptaient sur des prêts gouvernementaux ou sur des prêts de particuliers

ou de banques étaient encore plus faible (15 % et 10 %, respectivement), et très peu d'étudiants pouvaient assumer le coût de leurs études grâce à des subventions ou à des bourses (5 %) (tableau 10).

Le seul groupe dont la majorité des membres comptaient sur une source particulière pour payer leurs dépenses était celui des étudiants faisant partie de la catégorie des programmes les moins coûteux. Près de 60 % de ces étudiants étaient capables de payer tous leurs frais d'études (frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures) grâce à leurs revenus d'emploi. Par conséquent, 83 % de ceux qui travaillaient pouvaient acquitter tous les frais d'études grâce aux gains tirés de leur emploi. Cette situation s'explique probablement par le fait que les frais d'études de ces étudiants étaient peu élevés. De même, près de la moitié des étudiants dans cette catégorie de programmes pouvaient compter sur leurs économies personnelles pour payer leurs frais d'études (deux tiers de ceux ayant des économies).

Dans la catégorie des programmes moyennement coûteux, c'est-à-dire ceux dont le coût varie entre 2 500 \$ et 4 999 \$, la proportion des étudiants qui pouvaient absorber tous leurs frais d'études en recourant à une seule source de financement était moindre. Parmi les étudiants inscrits à un programme moyennement coûteux qui pouvaient acquitter tous leurs frais d'études grâce à une seule source, environ le tiers recouraient à leurs revenus d'emploi et environ 28 %, aux économies qu'ils avaient accumulées.

Les étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux étaient plus susceptibles d'avoir recours à une seule source de financement pour payer leurs études. Le quart de ces étudiants pouvaient acquitter leurs factures grâce à leurs économies personnelles, tandis qu'un peu plus du tiers avaient obtenu suffisamment d'argent de la part des membres de leur famille pour faire face aux coûts liés à leurs études et qu'une proportion encore plus faible (9 %) avaient un revenu d'emploi suffisant à cet égard (16 % des étudiants qui détenaient un emploi).

Fait non étonnant, moins le programme était coûteux, plus l'étudiant pouvait acquitter en recourant à une seule source la totalité de ses frais correspondant à une année d'études postsecondaires. Les étudiants qui pouvaient absorber la totalité des dépenses de base liées à leurs études (frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures) grâce à un prêt étudiant gouvernemental plutôt qu'à l'aide d'une autre source étaient plus nombreux. Vingt-six pour cent des étudiants (toutes catégories de programmes confondues) ont bénéficié d'un prêt étudiant gouvernemental au cours de l'année scolaire 2001-2002; près de six de ces étudiants sur dix (58 %) ont réussi à payer la totalité des dépenses liées à leurs études à l'aide du prêt consenti (15 % de l'ensemble des étudiants). Ici encore, nous avons observé des écarts selon le coût des programmes.

Tableau 10

Proportion des étudiants capables de payer la totalité des coûts liés à leurs études à l'aide d'une source de financement particulière, selon la source de financement et la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Prêts étudiants gouvernementaux	22*	15	12*	15
Économies personnelles	47	28	24	31
Revenu d'emploi	59	32	10*	30
Prêt non-remboursable de la famille, conjoint et ami	32	23	13*	22
Prêt bancaire	12**	13	7**	11
Bourse d'étude/subvention	10*	6*	F	5

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

7. Quel rôle jouent les prêts étudiants gouvernementaux?

Les prêts étudiants gouvernementaux se veulent un apport financier supplémentaire pour faire face aux coûts des études postsecondaires. Les étudiants sont censés avoir recours aux autres sources avant de contracter un emprunt. Ils doivent déclarer dans leur demande de prêt leurs économies personnelles, les revenus qu'ils tirent des emplois détenus durant leurs études et les montants disponibles de leurs parents (ou leur conjoint).

Dans les cas où un étudiant est considéré comme admissible à un prêt étudiant gouvernemental, de nombreux critères servent à déterminer le montant qui lui sera versé. Certains critères visent à tenir compte des antécédents familiaux de l'étudiant, tandis que d'autres sont liés aux frais d'études prévus. Cependant, on s'attend généralement à ce que l'étudiant contribue au financement de ses études postsecondaires.

Tel qu'indiqué dans l'EPEP de 2002, ce ne sont pas tous les étudiants qui présentent une demande de prêt gouvernemental. Certains ne font pas de demande parce qu'ils ne veulent pas contracter de dettes d'études, parce qu'ils estiment qu'ils ne seraient pas admissibles, ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas besoin de l'argent. Plus ils sont âgés, plus ils sont susceptibles de faire une demande de prêt. Les étudiants âgés de 24 ans étaient deux fois plus susceptibles que ceux de 18 ans d'avoir présenté une demande de prêt pour l'année d'études en cours. En 2001, plus de 86 % des étudiants qui avaient présenté au gouvernement une demande de prêt (33 %) en avaient obtenu un. Environ 11 % des étudiants ont vu leur demande être rejetée; dans les autres cas, il se peut que la demande ait été approuvée mais que l'étudiant ait décidé de ne pas accepter le prêt (tableau 11).

Tableau 11

Proportion des étudiants qui ont présenté une demande de prêt étudiant gouvernemental et qui en ont obtenu un en 2001-2002, selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Étudiants ayant fait une demande cette année	27	35	35	33
Étudiants ayant reçu un prêt cette année	23	26	28	26
Étudiants ayant fait une demande de prêt cette année				
Étudiants qui ont obtenu un prêt	89	83	88	86
Étudiants qui ont été refusé un prêt	x	13**	11**	11*

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Dans l'ensemble, environ le quart des étudiants ont eu recours à des prêts étudiants gouvernementaux pour financer leurs études postsecondaires en 2001-2002. Il n'y avait guère de différence dans le recours aux prêts étudiants selon la catégorie de programmes. Toutefois, on a constaté des différences notables dans la taille et l'importance relative des prêts étudiants selon la catégorie de programmes.

Le montant médian reçu par les étudiants qui ont bénéficié d'un prêt étudiant gouvernemental s'élevait à 5 000 \$ en 2001-2002 (tableau 12). Le montant obtenu variait entre 2 500 \$ (catégorie des programmes les moins coûteux) et 6 000 \$ (catégorie des programmes les plus coûteux); pour la catégorie des programmes moyennement coûteux, le montant médian s'établissait à 4 000 \$. À titre de comparaison, les frais d'études médians s'élevaient à 1 100 \$ pour la catégorie inférieure, à 3 500 \$ pour la catégorie intermédiaire et à 6 000 \$ pour la catégorie supérieure. Il convient de rappeler que le coût du programme est pris en compte dans le calcul du montant du prêt.

Seulement 58 % des « bénéficiaires de prêt » dans la catégorie des programmes moyennement coûteux, même s'ils étaient tout aussi susceptibles d'obtenir un prêt, ont déclaré que leur prêt représentait leur principale source de financement (15 % de l'ensemble des étudiants dans la catégorie des programmes moyennement coûteux). Les étudiants dans cette catégorie comptaient surtout sur leurs revenus d'emploi qu'ils détenaient et sur leurs économies personnelles pour payer leurs études.

Par contraste, les prêts représentaient la principale source de financement de la quasi-totalité des « bénéficiaires de prêt » dans la catégorie des programmes les plus coûteux (27 % de l'ensemble des étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux). Cependant, il ne faut pas en déduire que la plupart d'entre eux étaient en mesure d'acquitter tous leurs frais d'études grâce à ces prêts. En fait, moins de la moitié des bénéficiaires de prêt (43 %) ont reçu un prêt suffisant pour couvrir leurs frais d'études. Autrement dit, le pourcentage médian ou typique des frais d'études que représentaient les prêts consentis aux emprunteurs dans la catégorie des programmes les plus coûteux s'établissait à 93 %. Par conséquent, la moitié des bénéficiaires de prêt inscrits à un tel programme pouvaient payer **au moins** 93 % de leurs frais d'études grâce à leur prêt; dans le cas de l'autre moitié, les prêts obtenus couvraient moins de 93 % des frais d'études.

Tableau 12

Montant médian des prêts étudiants gouvernementaux comparativement aux frais d'études médians, selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	\$	\$	\$	\$
Médiane des frais scolaires (frais de scolarité, livres et fournitures)	1 100	3 500	6 000	4 000
Montant total médian reçu	6 600	11 000	12 800	10 900
Médiane des prêts étudiants gouvernementaux	2 500	4 000	6 000	5 000
	%	%	%	%
Couverture médiane des prêts étudiants gouvernementaux	200	110	93	111
Étudiants avec un prêt gouvernemental	23	26	28	26
Étudiants pour qui le prêt gouvernemental est la principale source de financement	16	15	27	20
Étudiants pour qui le prêt gouvernemental couvre au moins 100 % des frais scolaires (frais de scolarité, livres et fournitures)	22	15	12	15

Note : Tel que mentionné dans le texte, les valeurs de "couverture" ont été dérivées pour chaque étudiant basé sur le montant de la source comme pourcentage des coûts des études. La ligne "couverture médiane" indique la médiane de ces valeurs.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

En règle générale, les étudiants bénéficiaires de prêt étaient toutefois en mesure de couvrir leurs frais d'études grâce à cette source de financement. Les bénéficiaires de prêt dans la catégorie des programmes les moins coûteux étaient dans une situation encore meilleure. La proportion des frais d'études que les prêts permettaient habituellement d'acquitter variait entre 200 % chez les étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux et 93 % chez ceux dans la catégorie des programmes les plus coûteux. Par conséquent, même si les prêts consentis aux étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux étaient habituellement moins élevés, les frais d'études de ces étudiants étaient faibles et le montant des prêts qui leur étaient accordés permettait d'absorber non seulement ces frais, mais aussi une partie des frais de subsistance.

8. Conclusion

Cette étude révèle que les étudiants ont recours à une grande variété de sources de financement pour payer leurs études postsecondaires. Les économies personnelles, les revenus d'emploi et l'aide financière de membres de la famille sont les sources de financement les plus souvent mentionnées, suivies des subventions, des bourses de toutes sortes et des prêts étudiants gouvernementaux. De façon générale, aucune de ces sources n'est plus importante que les autres. Aucune source de financement particulière ne permet de couvrir les frais d'études de la majorité des étudiants. Environ le quart des étudiants ont compté sur leurs économies personnelles ou leurs revenus d'emploi comme principale source de financement; par ailleurs, environ un étudiant sur cinq a fait état des prêts étudiants gouvernementaux et de l'aide de la famille en tant que principale source de financement.

De la même façon qu'il existe une grande variété de frais d'études postsecondaires, on constate des différences notables entre étudiants dans les sources de financement selon la catégorie de programmes. En règle générale, les étudiants dans la catégorie des programmes les moins coûteux étaient plus susceptibles de faire état de la rémunération provenant d'un emploi comme mode de financement de leurs études et d'avoir des revenus permettant de couvrir leurs frais d'études. En revanche, les étudiants inscrits à un programme parmi les plus coûteux étaient proportionnellement plus nombreux à compter sur leurs économies personnelles. Toutefois, ces étudiants étaient plus susceptibles de recourir à de multiples sources de financement car, de façon générale, aucune source particulière ne leur permettait d'absorber les dépenses de base liées à leurs études (frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures).

L'analyse de la relation entre les montants provenant de différentes sources et les frais d'études a révélé qu'aucune source particulière ne suffisait à payer les frais d'études de la plupart des étudiants. Les économies personnelles, source de financement mentionnée par 85 % des étudiants dans la catégorie des programmes les plus coûteux, constituaient la principale source pour seulement 31 % de ces étudiants et étaient suffisantes ou amplement suffisantes pour couvrir les frais d'études (p. ex., les frais de scolarité) dans seulement 24 % des cas. En fait, ce n'est que dans la catégorie des programmes les moins coûteux qu'une source de financement particulière permettait de couvrir les frais d'études de plus de la moitié des étudiants.

Les prêts étudiants, une importante source de financement, ont été utilisés par seulement 26 % des étudiants durant l'année scolaire 2001-2002. Environ 15 % des étudiants (ou 58 % des bénéficiaires de prêt) ont couvert les frais liés à leurs études au moyen d'un prêt. Presque tous les bénéficiaires de prêt dans la catégorie des programmes les moins coûteux pouvaient couvrir leurs frais d'études grâce à leur prêt, comparativement à moins de la moitié des bénéficiaires de prêt dans la catégorie des programmes les plus coûteux.

Les autres principales formes d'aide financière personnelle ou non familiale, c'est-à-dire les subventions et les bourses d'études, représentaient des montants trop faibles pour couvrir les frais d'études. Le quart des étudiants ont bénéficié de subventions ou de bourses d'études; toutefois, ces formes d'aide permettaient de couvrir les frais d'études de seulement 5 % des étudiants.

Étant donné que les investissements dans les études postsecondaires rapportent des dividendes appréciables, les gouvernements au Canada s'attendent à ce que les étudiants et leurs parents contribuent au financement des études postsecondaires, comme le montrent les résultats de la présente étude. Les étudiants canadiens sont plus susceptibles de compter sur leurs ressources personnelles (économies, emploi et famille) pour financer leurs études postsecondaires, même si l'importance relative de chacune de ces sources de financement diffère selon le groupe d'étudiants.

Les prêts étudiants gouvernementaux constituent une source supplémentaire d'aide financière pour environ le quart des étudiants. Ils constituent pour les bénéficiaires de prêt une importante source de financement. D'autres formes d'aide, notamment les prêts bancaires et les prêts de membres de la famille et d'amis ainsi que les subventions et les bourses d'études, sont beaucoup moins courantes et les montants obtenus auprès de ces sources sont généralement moins élevés que ceux provenant d'autres sources.

Références

- Allen, M., Vaillancourt, C., “Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants”, Statistique Canada, n° 81-595-MIF2004016 au catalogue. 2004.
- Barr-Telford, L., Cartwright, F. Prasil, S., Shimmons, K. « Accès, persévérance et financement: premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) ». Statistique Canada. No. 81-595-MIF2003007 au catalogue. 2003.
- Bowlby, J.W. et McMullen, K. “À la croisée des chemins: Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition.” Ottawa, Statistique Canada, 2002.
- Corak, M., Lipps, G., Zhao, J. “Revenu familial et participation aux études postsecondaires”, Statistique Canada, n° 11F0019MIF2003210 au catalogue.
- Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, “Enquête sur les finances des étudiants : Résultats de base.” 2002.
- “La situation financière des étudiants des collèges canadiens.” 3e Édition, 2005. Rapport préparé pour la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial.
- “Joindre les deux bouts: Enquête sur la situation financière des étudiants 2001-2002.” Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, collection de recherches du millénaire: Mars 2003.
- Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC), “Programme canadien de prêts aux étudiants à temps plein - Investissez dans votre avenir 2005-2006”.
- Rounce, Andrea, August 2004. “Access to Post-secondary Education: Does Class Still Matter?” Canadian Centre for Policy Alternatives-Saskatchewan.
- Shipley, L., Ouellette, S., Cartwright, F., “Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002”, Statistique Canada, n° 81-595-MIF2003010 au catalogue.
- Discours du Trône ouvrant la première session de la 37e législature du Canada. 2 février 2004.
- Statistique Canada. “Frais de scolarité à l'université.” Le Quotidien. Ottawa. Jeudi le 2 septembre 2004.
- Statistique Canada. “Étude : Participation aux études postsecondaires.” Le Quotidien. Ottawa. Mercredi le 16 février 2005.
- Warren, Adrienne, Special Report – Back to School...Back to work, Global Economic Research, August 23, 2005.

Annexe A

Renseignements au sujet de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires et de cette analyse

Contenu de l'enquête

L'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP) vise à fournir des indicateurs de base sur l'accès aux études postsecondaires, la persévérance aux études et le financement des études postsecondaires pour déterminer l'efficacité et le rendement du Programme canadien de prêts aux étudiants de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

L'EPEP a été menée en février et mars 2002 auprès d'un sous-échantillon de logements inclus dans l'échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages. Son échantillon est représentatif de la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus dans 10 provinces du Canada. Sont expressément exclus du champ de l'enquête les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les détenus des établissements correctionnels. Réunies, ces personnes exclues de l'enquête représentent environ 2 % de la population de 15 ans et plus.

Dans l'ensemble, l'EPEP a permis de recueillir des données dans le cadre de 5 141 interviews réalisées; l'échantillon total prélevé à partir de l'échantillon de l'EPA était constitué de 6 456 jeunes. Le taux de réponse s'établit donc à 79,6 %. Des renseignements plus détaillés sur l'EPEP figurent dans le site de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous « Définitions, sources de données et méthodes ».

Les interviews ont été menées essentiellement auprès des jeunes qui ne fréquentaient pas l'école secondaire au moment de l'enquête. Nous leur avons posé une série de questions au sujet de leurs antécédents scolaires et de leur participation à des études menant à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'un grade supérieur au niveau secondaire (études postsecondaires). Nous leur avons aussi posé des questions sur leur programme d'études postsecondaires, leur recours aux prêts étudiants gouvernementaux, leurs dépenses liées aux études et leurs autres dépenses et leurs sources de financement.

Ce rapport fournit pour ce groupe d'âge particulier un instantané des facteurs reliés au financement des études postsecondaires. La présente étude n'a porté que sur les citoyens canadiens et les étudiants qui étaient des immigrants reçus et qui étaient inscrits à temps plein (au moment de l'enquête) à un programme d'études

d'une durée de huit à dix mois supérieur au niveau secondaire. Les programmes qui mènent à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'un grade sont inclus. Il s'agit des programmes des universités, des collèges universitaires (qui peuvent décerner un grade universitaire ou accorder des crédits de transfert universitaires), des collèges communautaires et des cégeps au Québec, des programmes de formation professionnelle ou de métiers et d'un certain nombre d'autres programmes postsecondaires tels que ceux qui sont suivis dans les établissements privés de formation.

Contraintes de données liées à cette analyse

Dans cette étude, nous examinons comment des étudiants particuliers du niveau postsecondaire financent leurs études. Toutefois, l'EPEP ne permet pas de faire une analyse complète ou exhaustive du financement postsecondaire.

La présente analyse n'est pas représentative des étudiants de niveau postsecondaire en général. L'EPEP portait exclusivement sur les jeunes. Par conséquent, les résultats devraient être interprétés comme s'appliquant aux jeunes étudiants de niveau postsecondaire, mais non à l'ensemble des étudiants à ce niveau. Cette mise en garde est particulièrement importante, car il se peut que les étudiants plus âgés aient accès à des sources de financement ou de crédit différentes et que leurs antécédents de travail et leur activité de même que leur situation familiale et leurs dépenses ne soient pas les mêmes.

Par ailleurs, cette analyse comporte des contraintes liées à la taille relativement petite de l'échantillon. Dans le cadre de l'EPEP, nous avons recueilli des données auprès des 5 141 jeunes âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec). Parmi ces jeunes, 1 432 poursuivaient des études postsecondaires et 1 139 étaient inscrits à temps plein à un programme d'une durée de huit à dix mois. Ce dernier sous-groupe inclus dans cette analyse ne représente qu'environ 22 % de l'échantillon total de l'EPEP. Certaines estimations portant sur les petits sous-groupes de cette population d'étudiants sont soumises à des variances d'échantillonnage élevées et, par conséquent, sont moins fiables. Compte tenu de ces limites inhérentes à la taille de l'échantillon, il a été impossible de faire une analyse plus poussée. Ainsi, même si nous disposions souvent de données selon le type d'établissement **ou** la catégorie de programmes (p. ex., programmes universitaires **ou** plus coûteux), l'échantillon n'était pas assez grand pour permettre une analyse selon le type d'établissement **et** la catégorie de programmes (p. ex., les programmes universitaires coûteux).

Catégories de programmes

Le nouveau classement fondé sur le coût des programmes comporte trois catégories. Le coût du programme ou des études comprend seulement les frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures. La première catégorie, celle des « programmes les moins coûteux », regroupe tous les programmes d'études coûtant moins de 2 500 \$. La catégorie des « programmes moyennement coûteux » est constituée des programmes dont le coût varie entre 2 500 \$ et 4 999 \$. Enfin, la catégorie des « programme les plus coûteux » comprend tous les programmes d'études dont le coût est égal ou supérieur à 5 000 \$. (Il convient de noter qu'en raison des limites relatives à l'échantillon, il n'a pas été possible de se livrer à une analyse des données de l'EPEP selon la catégorie de programmes **et** le type d'établissement.)

Les frais d'études médians s'élevaient à 1 100 \$ pour la catégorie des programmes les moins coûteux, comparativement à 3 500 \$ pour celle des programmes moyennement coûteux et à 6 000 \$ pour celle des programmes les plus coûteux. Dans l'ensemble, l'étudiant typique en 2001-2002 devait déboursier 4 000 \$ pour acquitter ses frais de scolarité et d'achat de livres et de fournitures durant une année d'études postsecondaires.

Tableau A1
Frais d'études médians selon la catégorie de programmes

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	\$	\$	\$	\$
Médiane des frais scolaires (frais de scolarité, livres et fournitures)	1 100	3 500	6 000	4 000

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Tableau A2
Frais d'études médians selon le type d'établissement

	Cégep	Collège	Université	Tous les types d'établissements
	\$	\$	\$	\$
Médiane des frais scolaires (frais de scolarité, livres et fournitures)	750	3 200	5 210	4 000

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Le tableau A3 montre la distribution des nouvelles catégories de programmes d'études selon le type d'établissement (cégep, collège et université). Il témoigne des vastes écarts de coûts observés au niveau collégial.

La vaste majorité des étudiants des cégeps étaient inscrits à un programme d'études qui coûtait moins de 2 500 \$. Les étudiants de cégeps qui suivaient un programme dont le coût oscillait entre 2 500 \$ et 4 999 \$ étaient peu nombreux. Les étudiants qui ont dû déboursier en 2001-2002 au moins 5 000 \$ pour étudier dans un cégep étaient encore plus rares. Les frais de subsistance et les frais divers représentent la majeure partie des dépenses des étudiants de cégep.

Durant l'année scolaire 2001-2002, un peu plus de la moitié des étudiants au niveau collégial ont déclaré des dépenses variant entre 2 500 \$ et 4 999 \$. L'autre moitié se répartissait entre la catégorie des programmes les moins coûteux et celle des programmes les plus coûteux.

Tel que prévu, la plupart des étudiants d'université ont dû déboursier 5 000 \$ ou plus pour une année d'études. Très peu d'étudiants d'université ont déclaré des coûts inférieurs à 2 500 \$ pour un programme d'une durée de huit à dix mois. Les autres étaient inscrits à un programme moyennement coûteux (2 500 \$ à 4 999 \$).

Tableau A3
Distribution des types d'établissement selon la catégorie de programmes

	Cégep	Collège	Université	Tous les types d'établissements
	%	%	%	%
Programmes les moins coûteux	92	28	7*	24
Programmes moyennement coûteux	F	52	35	36
Programmes les plus coûteux	F	20	58	40
Tous les programmes	100	100	100	100

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Comme le montre le tableau ci-après, le classement des étudiants selon le coût de leurs études cadre très bien avec la conception traditionnelle des études postsecondaires (cégeps, collèges et universités). Cette analyse mettra quelque peu en évidence les caractéristiques des étudiants fréquentant ces différents types d'établissement. Pour le profil des étudiants selon la catégorie de programmes, voir le tableau 1.

Tableau A4
Distribution des programmes de diverses catégories selon le type d'établissement

	Programmes les moins coûteux	Programmes moyennement coûteux	Programmes les plus coûteux	Tous les programmes
	%	%	%	%
Cégep	51	F	F	13
Collège	32	40	14	28
Université	17*	58	85	59
Tous les types d'établissements	100	100	100	100

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires 2002.

Il est important de se rappeler que cette étude porte exclusivement sur les jeunes âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec). Par conséquent, les renseignements au sujet des caractéristiques des étudiants ont surtout rapport aux « jeunes » inscrits à ces programmes, et non à la population étudiante en général.

Notes en fin de texte

1. Étant donné que le nombre de collèges universitaires, d'écoles de formation professionnelle ou de métiers et d'établissements d'enseignement privés compris dans l'échantillon de l'EPEP est restreint, nous avons regroupé tous les établissements de ce genre avec les collèges communautaires.
2. Les données tiennent compte uniquement des étudiants ayant fait état de l'utilisation de chacune des sources exclusivement; par conséquent, elles ne tiennent pas compte de l'ensemble des étudiants faisant partie de la population de l'EPEP.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-MIF2004017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-MIF2004018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-MIF2004019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-MIF2004020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-MIF2004021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-MIF2004022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-MIF2004023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-MIF2004024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-MIF2004025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-MIF2004026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-MIF2005027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-MIF2005028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-MIF2005029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-MIF2005030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-MIF2005031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2005032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-MIF2005033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-MIF2005034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2005035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-MIF2005036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-MIF2006037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2006038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-MIF2006039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-MIF2006040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-MIF2006041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-MIF2006042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires